

# Sécheresse en pays de Lorient : ce gérant de station de lavage perd 90 % de son chiffre d'affaires

Publié le 16 août 2022 à 20h00



À la station de lavage Éléphant bleu de Lanester, les rouleaux automatiques et plusieurs pistes haute pression sont condamnés. (Le Télégramme/Arnaud Fischer)

Depuis que le Morbihan est placé en « crise sécheresse », aller laver sa voiture est devenu un combat dans le pays de Lorient. Les stations de lavage sont les premières impactées par ces économies d'eau.

Un arrêté préfectoral a placé, vendredi 12 août 2022, le Morbihan en « **crise sécheresse** ». Conséquence directe, les stations de lavage ont l'interdiction d'utiliser les rouleaux automatiques. Elles ne peuvent pas non plus ouvrir plus d'une piste de lavage haute pression par station. À l'Éléphant bleu de Lanester, Luc rentre de vacances et fait la queue pour laver sa voiture : « Elle est pleine de sable, il faut que je la nettoie », se justifie-t-il. Au volant de son SUV, le quarantenaire nuance : « Je comprends qu'il faille économiser l'eau à cause de la sécheresse ? », avant d'ajouter, l'air coupable : « Je suis conscient des enjeux, je

viens moins souvent laver ma voiture ».

“

Cela impacte toute une filière, nos investissements, nos crédits.  
Comment payer des salariés sans aucune indemnité ?

”

### « Je veux bien participer à l'effort »

Pour Guy Rolland, propriétaire de la station de lavage en libre-Service 7 J/7 de Lorient, cet arrêté préfectoral est un non-sens total. « Nous ne sommes pas des consommateurs d'eau mais simplement des utilisateurs qui traitent l'eau utilisée, stockent la boue, les hydrocarbures, et surtout la pollution qui se dépose sur les véhicules ». Guy et ses pairs sont remontés contre la préfecture qui, en plus de leur demander de cesser leurs activités, ne les oriente pas quant à la marche à suivre. « Si c'est pour quelques semaines, je veux bien participer à l'effort, mais si ça perdure, c'est invivable », raille le propriétaire de la station de lavage lorientaise. « J'ai ma station depuis le mois de mars et on me demande déjà de fermer. Comment je fais ? Je perds 90 % de mon chiffre d'affaires. Cela impacte toute une filière, nos investissements, nos crédits. Comment payer des salariés sans aucune indemnité ? »

Soutenez une rédaction professionnelle au service de la Bretagne et des Bretons : abonnez-vous à partir de 1 € par mois.

**Je m'abonne**

Pas de commentaire

Connexion



Démarrer une discussion...

